BAC PRO

Métiers de la couture & de la confection

Hors famille de métiers

Le ou la titulaire du diplôme baccalauréat professionnel « Métiers de la couture et de la confection » exerce une activité de technicien dans un atelier de l'habillement ou d'articles et accessoires textiles confectionnés, selon une organisation du travail pilotée. Il ou elle intervient depuis la préparation jusqu'à la réalisation, travaille pleinement à la confection des produits et contribue au suivi de la production.

Il ou elle s'adapte en permanence, par sa polyvalence, aux processus de production des produits et à l'évolution des matériaux.

Le diplôme vise les métiers de technicien en atelier de production, mécanicien en confection, technicien couture en atelier de la mode et du luxe, etc. Ces métiers couvrent de nombreux domaines : la mode, les sports et loisirs, le médical, l'industrie…

Exemples :

– dans le domaine « mode habillement », il ou elle intervient dans la confection des vêtements (vêtements homme, vêtements femme, vêtements enfant, articles de lingerie, articles balnéaires, accessoires, vêtements de travail, vêtements d'image, vêtements d'intérieur…)

– dans le domaine « équipement de protection individuel », il ou elle intervient dans la fabrication de vêtements et accessoires de protection textiles…

– dans le domaine « sports et loisirs », il ou elle confectionne des vêtements techniques ou équipements de loisirs…

– dans le domaine « médical santé », il/elle réalise des dispositifs médicaux (ceintures lombaires, corsets, solutions confectionnées de contention, champs opératoires et attèles…)

– dans le domaine « industrie », il ou elle confectionne des ensembles en matières et fbres textiles comportant des éléments à assembler dans une organisation de production en îlots. (Bâtiment : renforts, bâches & gaines textiles, toiles de protection solaire, assemblage de tissus enduits ou matériaux composites souples…, Transport et automobile : bâches de camion, isolants pour les composants d'échappement et les pièces de carrosserie, airbags… Emballage : emballages textiles permettant de protéger les produits…).

Le ou la titulaire du diplôme peut, pour d'autres perspectives d'emplois, se spécialiser sur des fonctions de contrôleur de production, de technicien de coupe, de moniteur de production….

Débouchés

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel intervient dans des entreprises de toutes tailles : artisanat, TPE,PME, ETI et grande entreprise. Celles-ci œuvrent dans le développement et la fabrication liés aux marchés d'application mode-habillement, protection individuelle, sport et loisirs, médical-santé, industrie… et transforment des matières premières telles que le chaîne et trame, la maille coupée cousue, le non-tissé… tous grades et normes de qualité confondus.

En complétant sa formation, le ou la titulaire du diplôme peut accéder aux métiers de responsable de production, de modéliste, de patronnier, de prototypiste, de chef d'atelier et de chargé d'industrialisation…

Accès à la formation

Après la 3ème, Accès possible après un CAP Métiers de la mode.

Qualités requises : grande adaptabilité ; rigueur ; sens de l'organisation ; être capable de travailler en autonomie et en équipe

Programme

Grille horaire	2nde	1ère	Tle
Enseignement professionnel	360	294	377
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15	14	-
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15	14	-
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	42	26
Prévention Santé Environnement	30	28	39
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	39
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (b)	120	98	117
Mathématiques (b)	45	56	39
Langue vivante A	60	56	65
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	78
Soutien au parcours	30	28	39
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	6
2 semaines dédiées à la préparation d'une insertion professionnelle avec PFMP ou à la préparation d'une poursuite d'études (semaines)			2

(a) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(b) Les heures de français et de mathématiques en 2nde et en 1ère pro font l'objet de groupes à effectifs réduits.

Enseignements professionnels

- Les entreprises de la filière mode
- Définition technique des produits
- Matières et matériaux
- Industrialisation des produits
- Qualité et contrôle
- Système de production et maintenance
- Représentation technique du produit
- Sécurité et ergonomie
- Arts appliqués
- Démarche de projet

BAC PRO

Métiers de la couture & de la confection

Blocs de compétences

Préparation d'une production : Rechercher une information, en local ou à distance, pour agir : Réaliser les autocontrôles à chaque intervention et contribuer au contrôle. Appréhender les solutions constructives en adéquation avec les matières d'œuvre, les matériels, les équipements et les fournitures. Contribuer à l'adaptation de l'organisation de la production.

Réalisation d'une production : Appliquer les réglages et méthodes pour produire. Réaliser les opérations de production en préparation, fabrication et finition. Consigner les données de production.

Participation à l'amélioration de la production : Formuler des propositions et les communiquer sous forme écrite et orale. Partager les expériences favorisant le développement professionnel et personnel. Accroitre son expertise en se professionnalisant.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines, incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme intermédiaire. Les 22 semaines sont réparties sur les trois années de formation.

La période de formation en milieu professionnel doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences. Elle fait l'objet d'une planification préalable de manière à maintenir une cohérence de la formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'utiliser des technologies nouvelles ou des matériels spécifiques ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique & technique	**3**
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	*1.5*
Sous-épreuve E12 : Physique-Chimie	*1.5*
E2 : Préparation d'un produit	**4**
E3 : Epreuves professionnelles	**11**
Sous-épreuve E31 : Réalisation & contrôle d'un produit	*6*
Sous-épreuve E32 : Implication dans un environnement de travail en collectif de travail	*3*
Sous-épreuve E33 : Economie Gestion	*1*
Sous-épreuve E33 : Prévention Santé Environnement	*1*
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	**2**
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	**5**
Sous-épreuve E51 : Français	*2.5*
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	*2.5*
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	**1**
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	**1**
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	**Pts>10**
EF2 : Mobilité*	**Pts>10**

**L'épreuve facultative de mobilité est définie par l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans le diplôme du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art (BO no 35 du 26 septembre 2019).*

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en Brevet de technicien supérieur (BTS).

Par exemple,

- BTS Innovation textile option A structures
- BTS Innovation textile option B traitements
- BTS métiers de la mode chaussure et maroquinerie
- BTS métiers de la mode vêtements

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Ariège (09)
Ferrières-sur-Ariège - Lycée professionnel Jean Durroux (Public) **I**

Gard (30)
Alès - Lycée Jean-Baptiste Dumas (Public) **I**
Nîmes - Lycée Ernest Hemingway (Public) **I**
Nîmes - Lycée privé Saint-Vincent de Paul (Privé) **I**

Haute-Garonne (31)
Toulouse - Lycée professionnel Gabriel Péri (Public) **I**
Toulouse - Lycée professionnel privé Myriam (Privé) **I**

Hérault (34)
Béziers - Lycée Jean Moulin (Public) **I**
Sète - Lycée Charles de Gaulle (Public) **I**

Lot (46)
Gourdon - Lycée polyvalent Léo Ferré (Public) **I**

Hautes-Pyrénées (65)
Tarbes - Lycée professionnel Reffye (Public) **I**

Pyrénées-Orientales (66)
Perpignan - Lycée Aristide Maillol (Public) **I**

Tarn (81)
Albi - Lycée professionnel Toulouse-Lautrec (Public) **I A**

Tarn-et-Garonne (82)
Montauban - lycée polyvalent Antoine Bourdelle (Public) **I**

BAC PRO

Métiers de la couture & de la confection

I *formation initiale*

A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse